

Proches aidants : une force à mettre en lumière dans le canton du Jura

Jocelyne Mérat Diop (PS)

Un proche aidant est une personne qui consacre régulièrement de son temps – au moins une fois par semaine – pour soutenir un proche en perte de santé ou d'autonomie, quel que soit son âge. Ce soutien peut concerner un conjoint, un parent, un enfant, un frère, une sœur, un ami ou même un voisin.

Grâce à leur engagement, les proches aidants permettent aux personnes accompagnées de maintenir un lien social avec leur entourage et de vivre à domicile plus longtemps, retardant ainsi leur entrée en institution. Ils jouent un rôle fondamental dans le système de soins en Suisse.

Selon une étude mandatée par l'Office fédéral de la santé publique, environ 592'000 personnes en Suisse ont apporté leur aide à des proches en 2018. Leur engagement annuel représente une valeur estimée à 3,71 milliards de francs, contribuant ainsi de manière significative à l'allègement des finances publiques. Pourtant, cet engagement reste souvent peu reconnu, peu valorisé et insuffisamment soutenu.

Qu'en est-il dans le canton du Jura ?

Nous manquons actuellement de données précises sur :

- Le nombre de proches aidants dans le canton;
- Leur profil socio-économique;
- Les difficultés concrètes auxquelles ils sont confrontés (la fatigue, l'isolement, le manque de formation ou de soutien psychologique);
- Et les moyens existants pour reconnaître et valoriser leur engagement, notamment au plan financier.

Dans ce contexte, nous demandons au Gouvernement :

1. **De mener une étude approfondie sur la situation des proches aidants dans le canton du Jura.**
2. **De recenser leur nombre, leur situation financière et leurs besoins spécifiques.**
3. **D'évaluer les dispositifs actuels de soutien (accompagnement, formation, compensation financière).**
4. **Et de proposer des mesures concrètes visant à mieux reconnaître, valoriser et soutenir ces personnes essentielles au tissu social et sanitaire jurassien.**

Jocelyne Mérat Diop (PS)

Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)

- Lisa Raval (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Raphaël Ciocchi (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Sarah Gerster (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Hildegarde Lièvre Corbat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)
- Françoise Schaffter Houlmann (PS)

Intervention déposée officiellement le 03 septembre 2025